

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière :
Désignation de
représentants

OBJET :
**DEMISSION D'UN
MEMBRE DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE -
ELECTION DES
NOUVEAUX
MEMBRES**

Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAÏANI Audrey, PINEL Jean-Louis, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier, KUFEL Zohra,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. GRIMAUD Bernard donne procuration à M. MAUGARD Patrick,
M. SIBRA Daniel donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,

Secrétaire : M. ASENSIO-VERGNES Nicolas,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 06.04.2021

AFFICHAGE EN DATE
DU : 06.04.2021

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 21 AVR. 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Castelnaudary est un établissement public administratif qui agit notamment en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap mais également en matière de médecine préventive et de soutien au logement social.

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Castelnaudary est composé de 11 membres, le Maire étant Président de droit. Le Conseil Municipal élit 5 membres au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, le scrutin étant secret.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la démission de Mme CAFFIER Karole du Conseil d'Administration, en date du 07 avril 2021.

Il convient de pourvoir à son remplacement qui nécessite une nouvelle élection de l'ensemble des membres issus du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

Il est présenté la liste unique suivante :

- M. Philippe GREFFIER
- Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Mme Elisabeth ESCAFRE
- Mme Jacqueline RATABOUIL
- Mme Zohra KUFEL

Monsieur le Maire fait procéder aux opérations de vote.

Après dépouillement, il est procédé à la proclamation des résultats.

Monsieur le Maire, Président

- M. Philippe GREFFIER
- Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Mme Elisabeth ESCAFRE
- Mme Jacqueline RATABOUIL
- Mme Zohra KUFEL

Sont déclarés les délégués à la commission administrative du C.C.A.S.

Monsieur le Maire, Président

- M. Philippe GREFFIER
- Mme Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES
- Mme Elisabeth ESCAFRE
- Mme Jacqueline RATABOUIL
- Mme Zohra KUFEL

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

PREND ACTE du résultat du vote désignant les délégués de la Ville à la commission administrative du C.C.A.S.

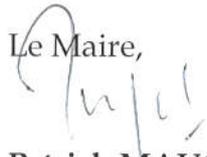
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 12 avril 2021.

Le Maire,


Patrick MAUGARD



Accusé de réception en préfecture
011-211100763-20210412-DB202193-DE
Reçu le 19/04/2021